



Mail de démission réfuté

Par anna

Bonjour,
est ce que selon vous un mail formulé ainsi est clair, sans ambiguïté et sans équivoque?
" Bonjour,
après longue réflexion je tenais à vous informer de mon souhait de quitter mon CDI à X pour raisons personnelles.
Pouvons nous nous voir pour en discuter?
Merci pour votre compréhension"

Merci de vos réponses
Corinne

Par Isadore

Bonjour,

Si votre but est de présenter votre démission, c'est ambigu. On comprend que vous avez le désir de démissionner et d'en parler avec le destinataire, mais c'est tout. Il faut écrire : "je démissionne".

Si vous n'avez pas pour but de démissionner directement, je vous conseille également de formuler cela de manière moins ambiguë, par exemple "je pense à démissionner".

Et il est conseillé de doubler votre message d'un courrier recommandé si vous voulez démissionner.

Par janus2

Bonjour,

J'ai du mal à comprendre votre question...

Oui, ce mail est clair pour votre demande d'entrevue pour discuter de votre éventuel départ (on ne sait d'ailleurs pas sous quelle forme vous comptez quitter votre CDI, démission, rupture conventionnelle, etc.).

Par yapasdequoi

Bonjour,
Il est clair que vous demandez un entretien.
Si vous voulez démissionner, il faut écrire "je vous présente ma démission" et l'envoyer par courrier RAR.